



Acte n° 2023C116

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 45  
Présents : 28  
Pouvoirs : 12  
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 25/05/2023

Le 1<sup>er</sup> Juin 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Sandrine REY (remplaçante de Daniel DOMPOINT), Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Gabriel AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Ingrid BESSON (Pouvoir Nathalie TISSERAND), Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Armand CHAUMONT (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Elise DIENNET (Pouvoir Gilles GARNIER), Daniel DOMPOINT (Remplacé par Sandrine REY), Nicole DUGELAY (Pouvoir Richard SIMMINI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN, Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES).

**Secrétaire de séance** : Richard PACCAUD.

**OBJET** : ENVIRONNEMENT – Avenant à la convention de travaux de restauration de la continuité écologique du pont maréchal à Sainte-Euphémie entre la CCDSV et la commune de Sainte-Euphémie

M. David POMMIER, Vice-Président en charge de la GEMAPI, rappelle que la restauration de la continuité écologique au droit du pont maréchal, situé sur la commune de Sainte-Euphémie, a pour objet de rendre franchissable le radier du pont perché à 1,15m au-dessus du fond du lit de la rivière et donc infranchissable par la faune aquatique.

Les travaux du maître d'œuvre VDI viennent de mettre en évidence la nécessité technique de modifier le programme des travaux tels qu'ils avaient été envisagés jusque-là. Il a en effet pointé dans le projet initial :

- Un dysfonctionnement de la rampe en enrochement pour la remontée des poissons ;
- Une accentuation du risque d'inondation sur les maisons riveraines de l'emprise des travaux expliquée par la réhausse de 30 cm des niveaux d'eau.

Ainsi, pour répondre à ces enjeux, VDI a proposé deux ajustements de travaux qui ont été validés par les services de l'Etat par courrier en date du 17 mars 2023. A savoir :

- La création d'un chenal d'étiage bétonné par incision du radier du pont de 40 cm de largeur par 40 cm de hauteur amenant à abaisser la crête de la rampe en enrochement ;

- Le prolongement de la rampe en enrochement sur 1,5m supplémentaire, soit une longueur de 21,5m, pour dissiper l'énergie de l'eau et adoucir la pente de la nouvelle rampe à 6,5% contre 7% pour la rampe initialement projetée.

Dans ce cadre, il est donc proposé de réaliser un avenant à la convention de travaux existante qui décrit les travaux modifiés et validés par les services de l'Etat.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 11/05/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la modification des travaux de restauration de la continuité écologique au droit du pont maréchal ;
- ✓ **D'APPROUVER** l'établissement d'un avenant à la convention de travaux existante avec la commune de Sainte-Euphémie pour répondre aux enjeux de fonctionnalité technique de la rampe et inondation ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention de travaux avec la commune de Sainte-Euphémie ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget GEMAPI.

A Trévoux, le 01/06/2023.

Le Secrétaire de séance

Richard PACCAUD

Le Président,

Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique

- 6 JUIN 2023